

RETARDS - NOTES DE PASSAGE - BRODERIES

RETARDS

61 - Retard supérieur.

On utilise normalement le retard supérieur de tous les degrés de la gamme.

Seul le VI^e degré altéré de la gamme mineure mélodique ascendante ne peut pas avoir de retard supérieur.

et voir ? ascendant => monte tout

62 - Retard inférieur.

On peut utiliser le retard inférieur

— de la tonique en mineur



— formant consonance avec le *cantus firmus*.



Dans ce dernier cas, la quinte juste peut être également considérée comme une note harmonique; la mesure comporterait alors deux accords.

63 - Préparation du retard.

A. La préparation du retard doit avoir au moins la durée d'une blanche.



A partir de 5 voix, il arrive que le retard soit préparé par une ronde.

B. Il ne faut pas préparer le retard de la quinte par une quinte, ni le retard de l'octave par une octave, sous peine d'incorrection.



Ceci ne peut se faire que si la partie inférieure évolue au moment de la résolution du retard.



64 - Résolution du retard.

La résolution du retard se fait obligatoirement au deuxième temps de la mesure. ²



Mais le retard peut toucher une note de l'accord avant sa résolution.



Tolérances (résolution anticipée du retard) :

On admet la résolution anticipée du retard à condition que la note harmonique figure quand même à sa place normale.



Lorsqu'on double la résolution du retard, il faut éviter d'arriver à l'octave par mouvement direct.



65 - Retard et note retardée.

Il ne faut pas faire entendre le retard en même temps que la note retardée, sauf si celle-ci est placée à la basse. Dans ce cas, le retard doit être séparé de la note retardée par une neuvième au moins.



Le retard est toléré exceptionnellement à distance de seconde majeure de la note retardée dans l'exemple suivant :



(1) Les octaves de cet exemple (do-do, ré-ré) sont parfaitement admissibles, le ré en noire ayant le caractère d'une broderie.

Tolérance :

A partir de 4 voix, on admet que le retard soit entendu en même temps que la note retardée lorsque celle-ci est placée dans une partie intermédiaire, à condition que les deux voix procèdent par mouvement contraire et conjoint.

*Remarque importante :*

En aucun cas le retard ne peut être entendu en même temps que la note retardée et au dessous d'elle.

**NOTES DE PASSAGE - BRODERIES****66 - Notes de passage - Broderies.**

On utilise les notes de passage ascendantes et descendantes, ainsi que les broderies supérieures et inférieures régulières.



Notes de passage et broderies se placent normalement sur le temps faible ou sur la partie faible des temps. On peut admettre exceptionnellement la note de passage accompagnant le retard sur le temps fort, à la faveur du mouvement contraire et conjoint des deux lignes mélodiques, dans les exemples suivants :



Lorsque la même harmonie dure pendant deux mesures, la note de passage et la broderie sont parfaitement admissibles sur le premier temps de la seconde mesure.

67 - Rencontres entre notes mélodiques et harmoniques.

Les rencontres des notes de passage et des broderies avec d'autres notes mélodiques ou harmoniques sont excellentes par mouvement contraire.

Par mouvement direct, ces rencontres sont soumises aux règles des §§ 44-45 et suivants. Pour l'arrivée à l'unisson par mouvement oblique, voir § 53.

68 - Broderie et note brodée.

On peut faire entendre la broderie en même temps que la note brodée (broderie de l'octave).

Il ne faut pas broder l'unisson.



Pour l'emploi des notes de passage et des broderies dans la gamme mineure mélodique, voir § 34.